

L'attention des candidats est attirée sur l'évolution du programme de droit, d'économie et de management. Il propose, pour chacune de ces disciplines, à l'écrit et à l'oral, des thèmes fondamentaux permanents (A) et thèmes complémentaires (B) pouvant être renouvelés au fur et à mesure des sessions.

À l'écrit, et à l'écrit seulement, les épreuves de droit et d'économie sont désormais fusionnées en une seule épreuve d'une durée de 5 h. Tous les candidats doivent donc désormais composer sur deux copies distinctes, d'une part, en droit et d'autre part, en économie sur la base deux dossiers distincts portant sur chacune des deux disciplines.

Si l'option E est ouverte en 2027, le programme spécifique pour l'agrégation externe porte sur les activités de service en général, dans le « secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme » en particulier.

Les candidats à l'agrégation externe d'économie et gestion ont le choix entre cinq options :

- option A : administration et ressources humaines ;
- option B : finance et contrôle ;
- option C : marketing ;
- option D : système d'information ;
- option E : production de services.

Ce choix est formulé au moment de l'inscription.

Les candidats admissibles ou admis font l'objet de classements distincts selon l'option choisie.

Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

Le programme de la session 2026 est reconduit avec quelques modifications, notamment en ce qui concerne l'option E

A - Épreuves d'admissibilité

1. Dissertation en Management et Sciences de Gestion

A - Thèmes des programmes de « management » de la classe de première et de « management, sciences de gestion et numérique » de la classe de terminale de la série « sciences et technologies du management et de la gestion », les questions compétences et savoirs associés de nature managériale du programme de « culture économique, juridique et managériale » communs à plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur traités et le programme de l'UE 7 du DCG, traités au niveau M1.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :

- problématiques liées à la gouvernance des entités ;
- problématiques liées au contrôle ;
- problématiques liées aux impacts des évolutions technologiques ;
- problématiques liées aux comportements humains.

2. Étude distincte de dossier

Composition à partir d'un dossier portant sur le droit

A – Thèmes des programmes de droit des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion », questions, compétences et savoirs associés de nature juridique du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur et compétences et savoirs des UE1, UE2 et UE3 du programme de DCG traités au niveau M1.

B – Thèmes complémentaires traités au niveau master :

- les régimes juridiques de l'activité professionnelle ;
- le droit de l'entreprise en difficulté ;
- les aspects individuels et collectifs de la relation de travail.

Composition à partir d'un dossier portant sur l'économie

A – Thèmes des programmes d'économie des classes de première et terminale « sciences et technologies du management et de la gestion » et les questions, compétences et savoirs associés de nature économique du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur et les compétences et savoirs de l'UE5 du programme de DCG traités au niveau M1.

B – Thèmes complémentaires traités au niveau M1 :

- la mondialisation ;
- économie et environnement ;
- le travail ; mutations technologiques et évolutions démographiques ;
- Pauvreté et inégalités.

3. Étude de cas sur la gestion des entreprises et des organisations

Cette épreuve consiste en l'étude d'une situation pratique relative au domaine de l'option choisie par le candidat. Le programme correspondant aux programmes, traités au niveau M1 des :

- « sciences de gestion et numérique » de la classe de première ;
- « management, sciences de gestion et numérique » de la classe de terminale, enseignement commun et enseignements spécifiques ;
- classes post-baccalauréat de lycée et premiers cycles technologiques universitaires.

Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

Option A : Administration et Ressources Humaines

1. Ressources humaines dans les organisations

- Sociologie des organisations.
- Stratégie et politique des ressources humaines.
- Diagnostic des ressources humaines.
- Processus relationnels.
- Approches théoriques et analyse du travail.
- Pilotage et performance des ressources humaines (tableaux de bord, indicateurs RH).

2. Gestion administrative dans les organisations

- Optimisation des processus administratifs.
- Structures et procédures informationnelles.
- Ordonnancement et gestion du temps.
- Organisation du travail et gestion de projets.
- Modélisation et évaluation des activités administratives.

3. Gestion des ressources humaines

- Pratiques et dispositifs de gestion des ressources humaines.
- Politique de rémunération.
- Formation.
- Gestion des compétences et des parcours.
- Conditions de travail.
- Gestion des relations sociales.
- Système d'information des ressources humaines.
- Gestion des risques liés aux ressources humaines.
- La GRH à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle.

4. Communication

- Approches théoriques de la communication.
- Stratégie et politique de communication.
- Communication et réseaux.
- Communication interne, communication externe.
- Communication interculturelle.
- Planification, conception, mise en œuvre, bilan des actions de communication.
- Communication et gestion des conflits, des risques et des situations critiques.

5. Éléments juridiques et réglementaires appliqués à la gestion administrative et à la gestion des ressources humaines.

Option B : Comptabilité, finance et contrôle

1. Comptabilité financière

- Définition et le rôle de la comptabilité pour les différents utilisateurs.
- Histoire de la comptabilité.
- Doctrines comptables, sources du droit comptable.
- Théories comptables, cadre conceptuel, principes comptables.
- Normalisation comptable nationale : Autorité des Normes Comptables.
- Expert-comptable et commissaires aux comptes : missions, déontologie, responsabilités.
- Audit légal et contrôle interne.
- Traduction comptable de la vie courante des organisations marchandes (PCG) :
 - Opérations courantes : achats/ventes, investissement, financement, titres
 - Opérations d'inventaire : amortissements, provisions, dépréciations, charges à payer et produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance, monnaies étrangères.
- Comptabilité approfondie :
 - Immobilisations incorporelles et corporelles, stocks, actifs et passifs financiers
 - Capitaux propres, dettes, charges et produits.
- Comptabilité dans des entités spécifiques : associations, collectivités locales.

- Restructurations :
 - Fusions, apports partiels d'actifs, scissions, participations simples ou croisées, parité d'échange et soulte, comptabilisation des apports, rétroactivité, comptabilisation chez l'initiatrice et la cible, boni et mali de fusion, suivi du mali technique, régime de faveur.
- Normes internationales (IFRS):
 - Cadre conceptuel
 - Immobilisations corporelles et incorporelles, dépréciations d'actifs, contrats de location, immeubles de placement, provisions, avantages du personnel, instruments financiers, reconnaissance des revenus, états financiers consolidés.
 - Différences avec le PCG.
- Consolidation en normes françaises et internationales :
 - Cadre juridique et référentiel comptable
 - Détermination du périmètre de consolidation
 - Retraitements de consolidation, retraitements fiscaux, élimination des opérations réciproques et internes, écarts d'évaluation et d'acquisition, partage des capitaux propres et méthodes de consolidation, états financiers consolidés.
- Comptabilité sociale
- Comptabilité et transition écologique.

2. Finance

- Mathématiques financières : capitalisation et actualisation.
- Diagnostic financier :
 - Démarche générale, analyse des marques, analyse des risques économiques et financiers
 - Structure financière de l'entreprise.
 - Analyse du besoin en fonds de roulement et des investissements, analyse du financement
 - BFR normatif
 - Analyse de la rentabilité, effet de levier, analyse de la liquidité et trésorerie.
 - Diagnostic financier des groupes.
- Modélisation et gestion de la rentabilité et du risque.
- Décisions d'investissement :
 - Choix de financement. (Critères de choix d'investissement, prise en compte du risque, choix du taux d'actualisation).
- Décisions de financement :
 - Organisation des marchés financiers.
 - Diversité des types de financements.
 - Outils de couverture de la finance de marché
- Gestion de la trésorerie et gestion des risques financiers.
- Communication financière.
- Analyse extra-financière :
 - Gouvernance, responsabilité sociale de l'entreprise et critères extra-financiers
 - Notation et scoring,
- Évaluation des entreprises (les différentes méthodes).
- Ingénierie financière :
 - Politique de dividendes, rachat d'actions, opérations de restructuration
 - Introduction en bourse, opérations à effet de levier, le désendettement
 - Innovations financières.

3. Contrôle de gestion

- Notions de contrôle (opérationnel, stratégique), de valeur, de coût, d'utilité, de pilotage, de

performance.

- Place du contrôle dans les organisations, les cadres théoriques
 - Contrôle de gestion et théorie des organisations, stratégie, systèmes d'informations.
 - Contrôle comme outil de pilotage des comportements (objectifs, vérifications).
 - Contrôle de gestion et centres de responsabilité
- Contrôle et comptabilité (comptabilité de gestion, comptabilité financière).
- Typologie des coûts (fixes et variables, directs et indirects, discrétionnaires, cachés)
- Modélisation des coûts, le modèle coût-volume-profit :
 - Analyse du risque d'exploitation, prix optimum, coût marginal
 - Analyse en environnement certain (Statistique descriptive)
 - Analyse en environnement incertain, variable aléatoire et loi de probabilité (Loi normale, de Poisson, Binomiale)
- Calcul et analyse des coûts :
 - Coûts complets (coût d'approvisionnement, coût de production, coût de revient)
 - Coûts partiels (marge sur coût variable, marge sur coût spécifique).
- Gestion budgétaire et contrôle budgétaire :
 - Construction budgétaire
 - Calcul et décomposition des écarts pour l'évaluation de la performance
- Tableaux de bord
 - Tableaux de bord opérationnels (de gestion)
 - Pilotage stratégique, tableaux de bord stratégiques (Balanced Scorecard).
- Prix de cession interne (modalités de fixation, enjeux, outil de contrôle décentralisé).
- Outils mathématiques d'aide à la construction budgétaire :
 - Méthodes de prévision statistiques (régressions).
 - Gestion de la production (programmation linéaire, ordonnancement), gestion des stocks, gestion des approvisionnements (modèle dit de Wilson).
 - Gestion de la qualité en continu, l'analyse prospective du coût (coût cible).
 - Gestion de la qualité a posteriori (estimations et tests statistiques).
- Développements :
 - Contrôle de gestion et méga-données (Big data)
 - Contrôle de gestion et ressources humaines (contrôle de gestion social).
 - *Reporting* RSE, *reporting* intégré
 - Pilotage de la performance extra-financière.
 - Analyse des processus et création de valeur.

4. Éléments juridiques, réglementaires et fiscaux appliqués à la comptabilité financière, au contrôle de gestion et à la finance

- Régime juridique et fiscal des opérations de regroupement d'entreprises.
- Fiscalité des entreprises (TVA, imposition des résultats).

Option C : Marketing

1. Compréhension du marché et de l'environnement

- Étude de l'environnement économique, géopolitique, technologique, social, juridique et éthique : la veille, le *data marketing*, le système d'information marketing, études qualitatives et quantitatives.
- Analyse de l'offre : analyse de la concurrence, compréhension des stratégies d'acteurs d'un secteur, maîtrise des indicateurs de performance (part de marché, part de marché relative, etc.).
- Analyse de la demande : modèles du comportement du consommateur et de l'acheteur (approche

cognitivist, approche émotionnelle, approche *consumer, culture theory*), facteurs explicatifs du comportement, processus de décision.

2. Formulation d'une stratégie marketing

- Segmentation (critères de segmentation, outils statistiques de segmentation).
- Ciblage (stratégie de différenciation, stratégie de niche ou de concentration, stratégie de globalisation).
- Positionnement (attribut distinctif, formulation du positionnement, mise en œuvre du positionnement, stratégie de repositionnement, etc.).

3. Marketing opérationnel

- Politique de produit (service).
- Notion de produit.
- La marque, le mode d'influence des marques.
- Les services associés au produit.
- La politique de gamme.
- Le cycle de vie.
- L'emballage.
- Politique de prix.
- Formation des coûts.
- Élasticité, perception, sensibilité et acceptation des prix, consentement à payer.
- Valeur et perception de l'offre.
- Stratégies et tactiques de prix.
- Politique de communication.
- Stratégies de communication en fonction des cibles et des canaux.
- Communication média, hors média, digitale, promotion des ventes.
- Stratégie de référencement.
- Indicateurs d'efficacité de la communication.
- Politique de distribution.
- Stratégies de distribution.
- Négociation, stratégies et tactiques.
- Méthodes de vente.
- Réseaux, circuits et canaux, chaîne de valeur et logistique.
- Gestion et animation du réseau.
- Commerce électronique et distribution omnicanale.
- Gestion et digitalisation du point de vente.
- Indicateurs d'efficacité et tests.
- Expérience client dans le point de vente (physique et virtuel).

4. Marketing sectoriel

- Marketing des services (tourisme, restauration, ...).
- Marketing industriel.
- Marketing digital.
- Marketing d'influence.
- Marketing social.
- Marketing territorial.
- Marketing entrepreneurial (Business Model, Business Plan).
- Marketing culturel.
- Marketing BtoB.

5. Marketing multinational

- Étude de marché à l'international.
- Stratégies de marketing international.
- Élaboration du mix à l'international.
- Incoterms.

6. Méthodes et outils d'aide à la décision marketing

- Les différentes études (qualitatives et quantitatives), les outils de collecte de données (entretiens individuels, entretiens de groupes, observation, recherche documentaire, ethnométhodologie, etc.), les méthodes d'analyse des données (méthodes descriptives, méthodes explicatives).
- Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Variables aléatoires et lois de probabilité usuelles.
- Recherche opérationnelle et gestion de projet.
- Comptabilité de gestion, gestion budgétaire et financière (Calcul de coûts, analyse fonctionnelle du bilan, étude du compte de résultat, seuil de rentabilité, budgets, etc.).

7. Éléments juridiques, réglementaires appliqués au marketing et à la communication

Option D : Systèmes d'information

1. Méthodes et techniques informatiques

- Architecture des systèmes d'information : métier, fonctionnelle, applicative et technique.
- Architecture des réseaux : équipements, protocoles, services et structures types de déploiement.
- Bases de données, modélisation et exploitation des données.
- Informatique décisionnelle, modélisation, alimentation, exploitation des données.
- Principes et méthodes de conception et de développement des applications informatiques.
- Algorithmique, programmation et génie logiciel.
- Sécurité des systèmes d'information, cyber sécurité.
- Architecture de confiance, protection des données à caractère personnel.

2. Management des systèmes d'information

- Gouvernance des systèmes d'information : rôle du système d'information dans l'organisation, reconfiguration de l'organisation et système d'information, système d'information et management stratégique, organisation et métiers de la DSI, externalisation, infogérance, urbanisation.
- Gestion de projets de systèmes d'information : risques (identification et évaluation), méthodes de gestion de projet, étapes, acteurs et conduite du changement.
- Évaluation des systèmes d'information : modèles liés à l'appropriation, à l'utilisation, au succès des SI, à la satisfaction, TCO, contrôle et audit, référentiels (ITIL, CobIT CMMI), mode de facturation, risques et qualités.
- Sélection et mise en œuvre des applications d'entreprise (ERP, CRM, SCM, BI, KM, outils collaboratifs...) : avantages et risques, recours au *cloud computing*.
- Problématiques transverses : logiciels libre, green IT, intelligence artificielle, sécurité des systèmes d'information, Big data.
- Éléments juridiques, réglementaires, éthiques appliquées à la conception et à la mise en œuvre des systèmes d'information.

Option E : production de services

Le programme de l'option E se décompose en :

- un programme permanent décrivant les connaissances communes à toutes les activités de production de services, tous secteurs confondus (Banque-Assurances, Immobilier, Restauration-Hôtellerie-Tourisme, Transport-Logistique, etc.) ;
- un programme spécifique décrivant les connaissances relatives à des activités de services, propres à un ou plusieurs secteurs d'activité bien défini et se déroulant dans un contexte de gestion particulier. Depuis 2026, il s'agit du secteur « de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme ».

Le programme correspond aux connaissances requises pour assurer les enseignements des référentiels des BTS Tourisme.

1. Fondements de la production des services

- L'économie des services.
- Les caractéristiques, les définitions et les typologies des services.
- Les systèmes de production et les processus de services.
- Les modes de délivrance de la prestation et la relation client.

2. Pilotage de la performance des services

- La gestion de la productivité et de l'efficacité dans les réseaux.
- La gestion de la demande, des capacités, des temps et des délais.
- La gestion de la qualité et de la satisfaction du client.

3. Enjeux et évolutions

- Les stratégies, modèles d'affaires et chaînes de valeur dans les services.
- L'innovation dans les services et ses modes de gestion.
- Les technologies et les systèmes d'information dans la production de services.
- La gestion inter-organisationnelle des offres de services.
- Les normes, les règles et la responsabilité dans les services.
- Le management des compétences pour la relation de service.

4. Économie du secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme

- Les caractères dominants du contexte, de l'environnement et de la réglementation.
- Les acteurs, les structures et les déterminants des marchés de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme.
- La prospective et l'innovation dans les industries de l'accueil.

5. Stratégies et offres de service dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme

- Les stratégies, les modèles d'affaires et les chaînes de valeur.
- Les réseaux et les partenariats dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme.
- L'optimisation de la distribution.

6. Gestion des opérations dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme

- L'optimisation du chiffre d'affaires par les systèmes de gestion de prix, de la demande et des capacités.
- La gestion de la relation client dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme.
- Les spécificités de la gestion des ressources humaines dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme.

- Le contrôle des performances opérationnelles.
- La gestion des risques et des crises dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme.

B - Épreuves d'admission

1. Leçon portant sur le management

L'épreuve a deux types d'attendus : la maîtrise des notions fondamentales du management et les capacités à les transmettre.

Ces notions sont indiquées dans le programme défini dans l'épreuve 1 de l'admissibilité (voir en page 1 du présent document).

Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente un projet de séquence pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique

2. Exposé à partir d'un sujet en droit ou en économie, au choix du candidat.

Le contenu du programme, en droit et en économie, est identique à celui de l'épreuve 2 de l'admissibilité (thèmes fondamentaux et thèmes complémentaires).

3. Épreuve de cas pratique dans la spécialité correspondant à l'option A, B, C, D, E, choisie

Le contenu du programme de la spécialité est identique à celui de l'épreuve 3 de l'admissibilité (thèmes fondamentaux et thèmes complémentaires).

Au cours de l'entretien, le jury pose les questions lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte, dans le cadre de son enseignement, la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.